BULLETIN ÉCONOMIQUE

INDUSTRIE MÉTALLURGIE

Nord. — Le journal « La Métallurgie » donne les renseignements suivants sur la situation sidérurgique dans le Nord :

La crise continue à faire sentir ses effets d'une manière tout particulièrement pénible pour nos laminoirs du bassin de Maubeuge.

Comme c'était à craindre, les sacrifices successifs ont une fin et il arrive un moment où le chômage s'impose si l'on veut éviter la ruine.

Les Tôleries de Louvroil ont déjà prévenu une partie de leur personnel et l'on parle d'un arrêt complet de cette usine. Aux Laminoirs de la Sambre, les fours à puddler seront éteints de même qu'aux Forges de la Providence où une partie du puddlage était arrêtée depuis quelque temps déjà.

La situation est loin d'être gaie pour les congédiés qui ne trouveront pas à s'occuper ailleurs, car, il faut bien le reconnaître, le travail se raréfie dans toutes les usines et on n'embauche plus nulle part.

Il serait superflu de répéter que l'intransigeance des charbonniers est la cause principale de cette situation critique que nous nous contentons de déplorer.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

Un lecteur du Progrès 91. — Sans doute si vous pouvez démontrer que l'inventaire dressé à la mort du défunt est exact, vous obtiendrez le rapport à la masse successorale des objets soustraits, mais vous ne pouvez y arriver que par une instance devant le tribunal civil et il vous faudrait des preuves bien fortes. En résumé l'action à intenter est coûteuse, le succès nous semble bien peu certain, s'il ne s'agit pas de choses de grande valeur restez tranquille. Dans tous les cas, si vous vous décidez à recourir à justice, consultez un avocat, confiez-lui votre cas, il vous dira en connaissant exactement la situation ce qu'il est le plus sage de faire.

V. L. à Sin-le-Noble. — 1° Pour tout ce qui concerne la société protectrice des animaux, adressez-vous à M. Auguste Dupont, industriel à Solre-le-Château, vous aurez tous les renseignements que vous voudrez ; 2° Cela dépend de l'âge de la jeune fille ; il faut distinguer aussi si elle a encore sa mère. Les pièces à fournir sont : 1° l'acte de naissance (extrait délivré depuis moins de trois mois) ; 2° un extrait de jugement de déchéance ; 3° un acte notarié ou un acte émanant de l'officier de l'état civil et constatant le consentement de sa mère si celle-ci n'assiste pas au mariage, 4° les certificats constatant que la publication a été faite dans les communes où elle est nécessaire ; 5° s'il y a un contrat de mariage, un certificat indiquant le nom et le lieu de résidence du notaire. On vous donnera d'ailleurs à la mairie de votre commune tous les renseignements supplémentaires ; 3° Le certificat de bonne vie et mœurs s'obtient chez le commissaire de police dans les communes où ces fonctionnaires existent, à la mairie dans les autres.

Maître D.

Hygiène et Médecine

A. T. B. — Aucune.

Docteur Gasa.

CURE DE PRINTEMPS

En ce moment où les maladies de peau (ECZÉMAS, DARTRES, HUMEURS, BOUTONS, etc.) se font plus nombreux, où tous les vices du sang, ulcères de varices, etc., s'aggravent souvent, nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que le Baume Sainte-Geneviève et le Dépuratif Delezenne guérissent ces affections très vite et à peu de frais, même quand ces affections existent depuis très longtemps.

Des attestations prouvent que des personnes ont été guéries souvent, qui se soignaient inutilement depuis plus de 20 et même 30 ans.

Dépôt général : Pharmacie Dubus, 7, rue des Arts, en face la rue de Roubaix, Lille. 45170

CALENDRIER

Jeudi, 18 Juin 1908 — 170e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 3 h. 58 coucher à 8 h. 04.

Lune. — Lever à 8 h. 06 matin ; coucher à 11 h. 38 soir.

20e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de 1 minute sur la veille.

Temps probable. — Des averses sont probables avec temps un peu frais.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 17 Juin

Baromètre à 9 h. du matin 753m/m.
Baisse depuis la veille à 6 heures : 1 m/m 4.
Température de l'air : 21°1.
Températures extrêmes depuis 24 heures :
Minima : + 13° atteint ce matin à 5 heures.
Maxima : + 24°5 atteint hier soir à 2 heures.
Etat hygrométrique : 75.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille, 8m/m8.
Direction du vent : Sud Sud-Ouest.
Etat du ciel : Nuageux.
Baromètre à minuit 756.

INDUSTRIE - COMMERCE

LAINES

Marché à Terme du 17 Juin

Laines peignées (type unique)

Roubaix (midi)

Décembre 470.

Tourcoing (4 h. ½)

Décembre 470.

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

Roubaix-Tourcoing. — On a traité 40.000 kilos dont détail suit :

Le matin : sur décembre. 10,000 kil. à 4.70. Exchange : 5,000 kil. juin sur 6.000 kil. décembre à 0,15. Total : 20,000 kil.

Le soir : Exchange : 10.000 kil. juillet sur décembre avec 0.12, 10,000 kil. juillet sur décembre avec 0,10. Total : 20,000 kil. — Ensemble : 40,000 kil.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 17 juin

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

Colzas	Cours du jour	Cours précéd.	Avoines	Cours du jour	Cours précéd.	Alcools	Cours du jour	Cours préc.
Cour.	81 50	81 75	Cour.	18 25	18 40	Cour.	47 ..	47 ..
Proch.	82 25	82 50	Proch.	18 ..	18 ..	Proch.	47 25	47 50
J. A.	82 25	82 50	J. A.	17 90	17 90	J.-A.	47 50	47 75
4 der.	83 75	83 ..	4 der.	17 80	17 ..	4 der.	40 ..	40 ..
4 pre.	81 ..	81 25				3 oct.	39 ..	39 ..
						4 pre.	40 ..	40 ..

Blés			Lins					
Cour.	21 75	21 55	Cour.	54 50	54 50	Stock	24 950	
Proc.	21 80	21 55	Proch.	55 ..	54 90	Circ.	4725 p	
J. A.	21 30	21 60	J. A.	55 ..	54 65			
4 der.	22 05	21 85	4 der.	54 75	54 75			
			5 pre.	54 50	54 75			

Seigles			Farines			Sucres		
Cour.	17 25	17 25	Cour.	28 60	28 45	Cour.	30 ..	30 75
Proc.	17 ..	17 ..	Proch.	28 75	28 65	Proc.	30 12	30 62
J. A.	17 ..	16 90	J. A.	28 75	28 65	J. A.	30 25	30 87
4 der.	17 ..	17	4 der.	29 ..	29	3 oct.	29 12	29 30
						4 oct.	29 25	29 50
						5 pr.	29 75	30 ..
						Roux	27 30 à 27 75	
						Raf.	60 50 à 61 50	
						Circ.	3,300 s.	

COURS DE CLOTURE

Colzas		Seigles		Lins		Alcool	
Cour.	81 20	Cour.	17 25	Cour.	55 75	Cour.	47 ..
Proch.	81 ..	Proch.	17 ..	Proch.	55 ..	Proch.	47 25
J. A.	82 20	J. A.	17 ..	J. A.	54 75	J. A.	47 50
4 dern.	82 25	4 dern.	16 75	4 dern.	54 75	4 der.	40 ..
4 pre.	81 75			4 pre.	54 50	3 oct.	39 ..
						4 prem.	40 ..

Blés		Avoines		Farines		Sucres	
Cour.	21 70	Cour.	18 10	Cour.	28 45	Cour.	30 ..
Proch.	21 75	Proch.	17 90	Proch.	28 75	Proch.	30 12
J. A.	21 65	J. A.	17 80	J. A.	28 62	J. A.	30 25
4 dern.	21 95	4 dern.	17 75	4 dern.	28 95	3 oct.	29 12

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 17 juin 1908.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché calme. Ventes .. balles.

Courant 137 .., août 138 .., octobre 139 ..

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Calmes. — Ventes 2150 balles.

Juin	75 3/4	Décembre	65 1/8
Juillet	74 1/8	Janvier	64 ..
Août	71 1/4	Février	64 5/8
Septembre	68 5/8	Mars	65 3/8
Octobre	68 5/8	Avril	65 1/4
Novembre	65 1/4	Mai	65 1/8

Le Havre. — Le gouvernement brésilien, pour favoriser la liquidation de son essai de valorisation des cafés, a mis aujourd'hui en vente publique 50,000 sacs de Santos. Il en a été vendu 40,000 de 49,75 à 53 francs.

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2 000 sacs.

Juin	40 75	Décembre	40 50
Juillet	40 75	Janvier	40 50
Août	40 50	Février	40 50
Septembre	40 50	Mars	40 25
Octobre	40 50	Avril	40 25
Novembre	40 50	Mai	40 25

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes 100 balles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles : Calmes. Terme. — Inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 14.000 sacs.

Cours inchangés.

Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes prob. 5,000 balles. Import 389.

Liverpool, 1 heure 20. — Cotons disponibles — Plus de demandes. Ventes 4,000 balles Amérique. Futurs. — Hausse 5 1/2 à 6 1/2/100.

Anvers. — Pétrole. — Ferme. — Disponible 23 .. ; août-sept. 22 1/2.

Londres — Céréales — Cargaisons arrivées .. ; à vendre 11. Sucres bruts de betteraves courant 11 2 1/2, dito oct-déc. 10 1 1/2. Tendance lourde.

MÉTAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 16 juin.

Cuivre. — Comptant £ 56 la tonne ; 145 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 58 10 la tonne ; 146.25 les 100 kilos, baisse.

Plomb (Espagne). — Comptant £ 12.13/9 la tonne ; 31 72 les 100 kilos, baisse.

Antimoine (Régulus). — 85 à 90 les 100 kilos, stationnaire.

BOURSE DE LILLE

DU 17 JUIN 1908

Actions minières

MINES	17	16	15	13
Albi	.... ..	.... ..	.... ..	995 ..
Aniche	1730 ..	.... ..	1737 ..	1740 ..
Anzin	7145 ..	7100 ..	7100 ..	7100 ..
Blanzy	.... ..	.... ..	.... ..	1500 ..
Bruay	918 ..	931 ..	935 ..	926 ..
— (le 10e)	93 75	94 ..	94 ..	92 75
Bully-Grenay	4941 ..	4910 ..	4909 ..	4945 ..
— 50e	99 75	99 25	99 25	99 50
Campagnac	260 ..	260 ..	260 ..	240 ..
Carvin (le 5e)	465 ..	466 ..	461 ..	460 ..
Carvin	2350 ..	2315 ..	2301 ..	2250 ..
Clarence	241 ..	243 ..	243 ..	242 ..
Courrières	2898 ..	2895 ..	2889 ..	2895 ..
Crespin	82 50	82 50	83 ..	84 ..
Douchy	1045 ..	1042 ..	1064 ..	1060 ..
Dourges (100e)	325 ..	320 ..	320 ..	318 ..
Drocourt 1800	.... ..	.... ..	.... ..	5015 ..
— (10e)	520 ..	520 ..	.... ..	502 ..
Drocourt 3500	.... ..	.... ..	.... ..	5015 ..
— (10e)	520 ..	520 ..	.... ..	501 ..
Escarpelle	995 ..	1000 ..	1000 ..	1000 ..
Ferfay	1850 ..	1900 ..	.... ..	1860 ..
Ferques	.... ..	.... ..	.... ..	70 ..
Flines-Racne	82 ..	84 ..	80 75	81 ..
Lens act. ent.	835 ..	835 ..	835 ..	835 ..
— (10e)	84 ..	83 50	83 50	83 75
Liévin	4500 ..	4500 ..	4475 ..	4400 ..
— (300e)	149 ..	149 ..	147 ..	146 75
Ligny-lez-Aire	635 ..	629 ..	625 ..	645 ..
Marles 30 0/0	2340 ..	.... ..	2340 ..	2340 ..
— 70 0/0	3204 ..	3204 ..	3203 ..	3205 ..
— 70 0/0 (20e)	162 ..	161 ..	161 ..	160 50
Meurchin	.... ..	.... ..	.... ..	13700 ..
— (5e)	2885 ..	2880 ..	.... ..	2860 ..
Nord d'Alais	185 ..	185 ..	185 ..	187 ..
Ostricourt	.... ..	2190 ..	2190 ..	2180 ..
Thivencelles	.... ..	875 ..	865 ..	865 ..
Vicoigne	1450 ..	1441 ..	1425 ..	1406 ..
— (20e)	145 ..	145 ..	144 25	141 ..

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Société Métallurgique de Maubeuge 505 ..

Sociétés diverses

Margarinerie de Béthune 150 ..

OBLIGATIONS

Emprunts (Villes et Départements)

Armentières 1886, 503 .. ; Douai 1895, 475 .. ; Tourcoing 1903, remboursable en 20 ans, numéros 1 à 2034, 461,50 ; Tourcoing 1903, remboursable en 30 ans, numéros 2035 à 14,576, 461.50.

Charbonnages

Aniche 1903, 506 .. ; Béthune 1877, 440 .. ; Béthune 1903, 500 .. ; Drocourt 1894, 508 .. ; Drocourt 1895, 508 .. ; Escarpelle 1904 et 1907, 499 .. ; Ostricourt 1905, 500 .. ; Vicoigne 1901, 503 ..

COUPONS ANNONCÉS

30 juin : Douchy, coup. n° 27, brut 30 .. ; net, nom. 28,80 ; port. 27,695.

1er juillet : Banque Régionale du Nord, brut 3 75, net nom. 3 60 ; Ciments Français, c. n° 24, brut 22 50, net nom. 21 60, port. 20 95 ; La Desvroise, coupon n° 6, brut 20 .., net nom. 18 90, port. 18 28.

Coupons payés sans Commission

Exécution d'ordres en Bourse de Paris, moyennant 1 fr. 55 par mille, tous frais compris.

Ordres en Bourse de Lille aux conditions officielles

Les ordres pour l'étranger étant exécutés par agents directs aux Bourses respectives, sont facturés aux conditions les plus réduites.

SCHNERB, FAVIER & Cie

5, Grande-Place. — LILLE

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

45126

BOURSE DE PARIS

DU 17 JUIN 1908

3 0/0	94 40	Ville Paris 1865	540 ..
3 0/0 amort.	97 70	» 1869	469 ..
Banq. de France	4°04 ..	» 1871	407 25
Banque de Paris	1462 ..	» 1/4 1871	106 25
Comp. d'escom.	690 ..	» 1875	537 75
Crédit Foncier	725 ..	» 1876	537 75
Crédit Lyonnais	1175 ..	» 1892	.... ..
Société Générale	664 ..	» 1/4 1892	99 50
Est	920 ..	» 1894-1896	365 ..
Paris-L.-Médit.	1351 ..	» 1/4 »	.... ..
Midi	1150 ..	» 2 0/0 1898	418 ..
Nord	1800 ..	» 1/4 1898	108 ..
Orléans	1375 ..	Métro 2 0/0 1899	407 ..
Ouest	830 ..	» 1/4 1899	105 ..
Transatlantique	210 ..	» 2 1/2 1904	439 ..
» act. prior.	.... ..	» 1/5 1904	89 50
Omnibus Paris	1200 ..	» 2 3/4 1905	389 ..
Suez	4435 ..	» 1/4 1905	94 50
Espag. ext. 4 0/0	97 ..	Foncières 1879	501 50
Italien 3 3/4 0/0	.... ..	» 1883	437 ..
Japonais 1905	90 05	» 2.60 0/0 1885	455 50
» 1907	100 65	» 5e 1885	100 ..
Portugais 3 0/0	65 60	» 1895	461 75
Banque Autrich.	468 ..	» 1903	497 50
Banq. Ottomane	.... ..	Communal. 1879	472 50
Nord d'Espagne	318 ..	» 1880	501 ..
Tonkin 1896	78 95	» 1891	396 ..
Madagascar 97	79 80	» 1892	450 50
» 1903	91 ..	» 1899	452 ..
Crédit Industr.	672 ..	» 1906	492 ..
Est Algérien	691 50	Est anc.	442 ..
Autriche 4 0/0	96 25	» nouv.	434 ..
Egypte Doman.	.... ..	P.-L.-M. anc.	442 50
» Privilég.	99 ..	» nouv.	437 50
Hongrois 4 0/0	95 90	Midi anc.	438 50
Russe cons. 4 0/0	88 30	Midi nouv.	433 50
» 3 0/0 1891	74 90	Nord 3 0/0 Anc.	455 ..
» 3 0/0 1896	73 30	Nord 3 0/0 Nouv.	448 ..
» 5 0/0 1906	98 20	Nord 2 1/2 0/0	407 ..
» 1867-1869	86 45	Orléans anc.	444 ..
» 4 0/0 1880	.... ..	» 1884	445 ..
» 4 0/0 1889	85 ..	Ouest anc.	43[illegible] 50
» 4 0/0 1890	84 80	» nouv.	428 ..
» 4 0/0 1893	85 25	Panama (à lots)	111 25
» 4 0/0 1894	85 80	Tharsis	154 ..
» 4 0/0 1901	86 95	Chartered	23 75

Dyle et Bacalan	241 ..	Est Rand	[illegible]
Fives-Lille	417 ..	Ferreira	[illegible]
Chargeurs réun.	181 ..	Goldfields	[illegible]
Ville Marseille	.... ..	[illegible]	[illegible]
Ville d'Amiens	100 ..	[illegible]	[illegible]
Ville Bordeaux	.... ..	[illegible]	[illegible]
Ville de Lyon	105 50	[illegible]	[illegible]
Banq. hypothéc.	357 ..	Transvaal land	[illegible]
» 3 0/0	430 50	Village	[illegible]

Cours et Conférences

École de Tir et d'Instruction militaire de Lille

Dimanche 21 juin 1908 : *Manœuvre de [illegible] à double action à Saint-Amand.* — Départ [illegible] 8 heures 44.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU JEUDI

Algèbre : Prof. M. Decry, à 8 heures du soir, rue Fabricy. — **Piano** (cours [illegible]) : Prof. Mme Delacq-Dufoutrelle, à 9 heures du matin, rue des Fleurs. — **Cours d'Harmonie** : prof. M. Gustave Gabelles, à 5 heures ½ du soir, r. des Poissonceaux. — **Mandoline** (jeunes filles) : Prof. Mme E. Callant. Cours élémentaire, à [illegible] heures ½ du soir, cours préparatoire, à [illegible] heures du soir, rue des Fleurs. — **Mandoline** (jeunes filles), cours supérieur; Prof. M. P. Laigre, à [illegible] h. du soir, rue Fabricy. — **Violoncelle** : Prof. M. Penant, à 6 h. ½ soir, rue Fabricy. — [illegible] cours supérieur (jeunes gens) : Prof. M. P. Laigre, à 7 heures du soir, rue Fabricy. — **Classe d'orchestre** : directeur M. P. Laigre, à 8 heures du soir, rue Fabricy. — **Dessin** (jeunes filles) ornement, bosse et composition décorative : Prof. Mlle Duval, à 9 heures du matin, rue des Fleurs. — **Aquarelle** (jeunes filles) : Prof. Mlle Duval à 10 h. ½ du matin, rue des Fleurs. — **Cours de coupe** (jeunes gens) : Pr. M. Leblond, à 8 h., rue des Poissonceaux. — **Cours de travaux de construction** (préparation aux Travaux Publics et au génie militaire) : Prof. M. Baisen, à l'heure du soir, rue des Fleurs. — **Cours d'Anglais** (jeunes filles) : prof. Mlle Boyaval-Watts, à 8 h. soir, école r. des Poissonceaux. — **Composition française et lectures populaires** (jeunes gens) : Prof. M. Pilate, à 8 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — **Cours de tir** : Prof. M. Grotard, à 8 heures ½ du soir, au hangar des chasseurs, boulevard Louis XIV.

Groupe de Wazemmes

Cours de violon : Prof. M. Codron, à 8 heures du soir, école Baggio.

Groupe de Fives

Cours de violon : Prof. M. Callant, à 8 heures du soir, école Antoine-Brasseur, rue Bourjembois. — **Cours de Sténographie** (Prévost-Delaunay) : Prof. M. Vast, à 8 heures un quart du soir, école Antoine-Brasseur, rue Bourjembois. — **Cours de dessin industriel** : Prof. M. F[illegible]traux, à 8 heures un quart du soir, ancienne mairie, rue de Bouvines.

Programme des Spectacles

Hippodrome Lillois. — Tous les soirs, à 8 h. ½. The Royal Vio Collection entièrement renouvelée. Dimanches, jeudis et fêtes, matinée à 3 h.

Carrousel et cinéma (..Ljours Galeries Lilloises) [illegible]

Impr. du *Progrès du Nord*, r. de Béthune, 27, Lille.

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas **CONTREXÉVILLE-PAVILLON** 42552

57

LOINTAINE REVANCHE

L'OR SANGLANT

Par Daniel LESUEUR

PREMIÈRE PARTIE

Le fait est que le couple qui, devant le petit autel mesquin et sans décoration fleurie, s'inclinait sous la bénédiction du prêtre, offrait, malgré sa simplicité de costume et de maintien, un type accompli d'élégance naturelle. La mariée, blonde et pâle, dans sa robe de faille unie et sous son voile de tulle sans l'ombre de dentelle, donnait l'idée d'un beau lis pur. Le jeune homme, qui se tournait de temps à autre vers elle avec un air de protection si fière et si tendre, était de taille superbe, grand, avec des formes sveltes, malgré ses épaules robustes, qui portaient haut une tête brune et virile, aux traits pleins d'expression et de noblesse. L'habit noir se moulait bien aux longues lignes vigoureuses de son corps. C'était à supposer qu'il ne le portait pas pour la première fois. Mais, ainsi que disaient les Anglais, c'est surprenant comme un joli garçon de France paraît peu emprunté, même sous un frac de cérémonie.

Derrière les mariés, la petite noce ne se composait guère que de leurs témoins, comme c'est l'usage pour de pauvres gens qui n'ont pas beaucoup d'amis et regardent à la dépense pour leur faire fête. Un monsieur à chevelure grise et à moustache foncée, l'air d'un militaire en bourgeois, se tenait à côté d'une jeune femme rousse extrêmement jolie, mais vêtue d'un costume si sombre qu'on l'aurait crue en demi-deuil. A peine quelques dentelles blanches égayaient-elles la robe noire, dont le vaporeux tissu perdait son prestige d'élégance dans l'obscurité de l'église. On pouvait remarquer encore un vieillard à la face rude et triste, aux cheveux de neige, ondulant en lourdes mèches comme une crinière de vieux lion. Quatre ou cinq autres assistants masculins de physionomies quelconques, une sœur de charité, une petite fille et une dame d'un certain âge, formaient avec ceux-ci toute l'assemblée.

Quand les Anglais ressortirent, ils s'étonnèrent de voir stationner au ras du trottoir deux voitures de maître, qu'ils n'avaient pas remarquées d'abord.

— « They don't belong to this mean little wedding* », déclarèrent-ils.

Mais ils demeurèrent intrigués, et firent une marque dans leur Bœdecker, parce qu'ils aperçurent une admirable gerbe de lilas blanc, de boules de neige et de branches fleuries d'oranger, dans l'un des équipages, un coupé de grand style, attelé de deux carrossiers magnifiques.

— « It is an elopement** », conclurent les insulaires, ignorant que Marseille n'est pas Gretna-Green, et qu'un mariage religieux ne s'improvise pas chez nous comme dans les États de leur reine.

On les eût bien étonnés si on leur eût appris les noms de ces jeunes époux, — noms célèbres jusque dans leur île : l'un, celui du jeune homme, par ces fameux moteurs Bertelin, qui révolutionnèrent la machinerie moderne ; l'autre, celui de la jeune fille, par la catastrophe de la « Coquette-Lucie » et la fin épouvantable de l'armateur Vauthier.

Un sénateur, M. de Prézarches, un député, M. Chabrial, servaient de témoins à la mariée. Elle avait été conduite à l'autel par un parent éloigné, qui lui avait tenu lieu de tuteur dans le court intérim entre la mort de son père et son émancipation par le mariage. Quant aux témoins de Roger, ils venaient de Sézenac : c'était un médecin, le docteur Valbert, et le sous-directeur de l'usine, M. Raybois.

Mais où donc, dans cette cérémonie nuptiale, étaient la foule d'amis, les joyeux danseurs qui remplissaient les salons de la villa Vauthier le soir des fiançailles ?

Le grand deuil de Mlle Vauthier avait interdit toute invitation. Mais, plus encore que le deuil lui-même, les cruelles circonstances qui l'accompagnaient, l'horreur particulière d'une mort sur laquelle couraient, en dépit de tout, des bruits malveillants, la curiosité en éveil de toute une ville mise en goût de scandale, dictaient cette recherche d'obscurité, de simplicité, presque de mystère. Les faire-part du mariage ne furent envoyés que plus tard. La société de Marseille en ignora le jour, l'heure, les détails. Autour de cette bénédiction nuptiale, nulles splendeurs mondaines. On n'y vit pas briller le multiple étoilement des cierges, ni s'épanouir le faste des fleurs. La nef silencieuse ne s'emplit pas du froufrou des traînes soyeuses, ni des chuchotantes rumeurs de l'envie, de l'admiration, de la critique.

Toutefois, entre les murs vieillis et humbles de la petite église une assistance se groupa, que nul ne put voir, que nul n'avait conviée à cette fête intime. Des voix s'élevèrent, que les oreilles n'entendirent pas, mais dont peut-être l'écho troubla secrètement les âmes. L'invisible planait sur ces noces, et les rendait tragiques. Elles couronnaient un amour éclos parmi les plus sombres fatalités. Malgré l'innocence des deux êtres qui, devant cet autel, échangeaient leurs serments, des actes accomplis autour d'eux, dans le cercle de leur destinée, les menaçaient de leurs conséquences.

Ces actes, ni Lucie ni Roger ne les connaissaient tous, dans leur enchaînement funeste. Mais savons-nous jamais de quels fils cachés la trame de notre existence est tissue ? Quelques-uns sont le prolongement de nos œuvres antérieures. Le plus grand nombre naissent de volontés lointaines qui ne nous visaient pas.

Au-dessus des têtes inclinées de ces deux jeunes époux, les spectres qui se pressaient, redoutables, n'étaient pas des fantômes, — suivant le vieux sens du mot, — des âmes échappées de corps sans vie. Et pourtant c'étaient des émanations humaines : des souffrances qui avaient été souffertes, des sentiments qui avaient fait battre des cœurs, des gestes qui s'étaient accomplis, et dont allaient germer d'autres souffrances, d'autres sentiments, d'autres gestes. Un souffle de douleur et de crime, force immanente des choses déjà vécues, inévitable efflorescence des causes, créait une menaçante atmosphère dans ce lieu saturé d'encens. La brise marine, errant le long du boulevard désert et s'insinuant sous le porche, apportait des souvenirs d'incendie, de larmes et de râles, faisait flotter sous la voûte, invisibles aux regards charnels, des visages d'agonisants...

Seul, un esprit divin, capable d'embrasser, à travers le présent, le passé dont surgirait l'avenir, eût perçu l'apparition terrible.

Et voici quelle eût été sa vision :

Des êtres se tordaient d'angoisse, dans un canot perdu sur le néant grisâtre des vagues... Par un sabord ouvert, un cercueil glissait dans l'espace ensoleillé devant la stupeur d'une enfant et le désespoir d'un homme... Un ancien amour brisé gémissait dans ce cercueil... Ailleurs une main justicière serrait un licol au cou d'un criminel... Plus loin le remords et l'épouvante jetaient un être éperdu sous des roues d'acier en marche, faisaient tournoyer en lambeaux sa chair vive à leurs jantes ensanglantées...

Mais la plus inquiétante image, la plus insoupçonnée, la plus chargée de destin, c'était un corps meurtri, sans mouvement, étendu sur la grève... La lune éclairait le visage pâle de Claude Ramerie, victime d'un guet-apens. Sur son front contracté se lisait le suprême songe d'une âme indignée, furieuse...

Était-il mort ?... Survivrait-il à la meurtrière tentative avec une haine désormais plus implacable ? Qui sait ?...

Nul n'aurait pu dire si le frémissement des paupières closes n'était qu'un jeu de l'ombre sur l'immobilité d'un cadavre, ou l'indomptable énergie de la vie qui se réveillait pour la vengeance.

DEUXIÈME PARTIE

La fleur de joie

I

Bertelin et Fils

Le soir, — un lent soir nuancé d'avril, — descendait sur les constructions de l'usine Bertelin. Les bâtiments inégaux des ateliers détachaient en noir sur un ciel d'aigue-marine les crêtes rectilignes de leur faîtage. Çà et là, parmi les plans inclinés des toits, une verrière étincelait. Dans les cours, au sol poudré de limaille et de charbon, le silence venait de s'établir, tandis qu'au fond des halls immenses, les machines, encore haletantes et chaudes du travail quotidien, s'endormaient comme des bêtes lasses. Par les façades vitrées, on entrevoyait confusément leurs silhouettes. Leurs bizarres membrures d'acier semblaient douées d'une vie mystérieuse.

A quelque distance, les futaies d'un parc se massaient en taches obscures. C'étaient les hêtres et les chênes séculaires de l'ancien domaine seigneurial de Sézenac, devenu un grand centre industriel par le génie d'un ouvrier moderne. Dans la pâleur du crépuscule, çà et là se dessinait comme un fusain la dentelle d'un feuillage printanier.

Du côté opposé du parc, en avant de l'usine, près de la maison d'habitation, la cour d'entrée se fermait par une grille monumentale, au-dessus de laquelle, dans une banderole de fer, la clarté mourante faisait encore luire les hautes lettres d'or de ces trois mots :

BERTELIN ET FILS

Nulle autre fabrique n'indiquait le sens ou la destination de l'usine. Le monde entier connaît les moteurs Bertelin. L'État français s'est réservé l'un des plus récents modèles électriques pour sa marine. Ce modèle, les inventeurs y travaillent sans cesse et secrètement, pour assurer une supériorité de vitesse, de légèreté, à nos vaisseaux de guerre. Leurs efforts ont donné à Sézenac un prestige d'établissement national.

Était-ce pour ce patriotique labeur qu'en la pure soirée d'avril une lumière s'allumait tout à coup derrière les croisées d'un pavillon servant de laboratoire ?

(A suivre.)

* Elles n'appartiennent pas à cette mesquine petite noce.

** C'est un enlèvement.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me LEFORT, docteur en droit, avoué à Lille (successeur de Me Houzé).

Assistance judiciaire — Décision du 18 Décembre 1906

Divorce

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Lille, le 23 Novembre 1907, enregistré et signifié.

A la requête de Madame Marie-Eugénie Livian, tisserande, épouse du sieur Jules Patou, demeurant à Roubaix, 52 bis, rue Pierre-de-Roubaix.

Ayant pour avoué Me Lefort.

Contre le sieur Jules Patou, demeurant à Roubaix, 6, rue Thécle.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre lesdits époux Patou-Livian, au profit de la femme.

Pour extrait :

8372 (Signé) : LEFORT.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Faillite du sieur Michel MARQUILLY, boucher, au Marais-de-Lomme.

MM. les créanciers sont informés que Monsieur le Juge-Commissaire de la faillite dudit sieur MARQUILLY, a ordonné la répartition aux créanciers de cette faillite d'un unique dividende de 13 % 50.

Ce dividende sera payé aux créanciers munis de leur titre d'admission à partir de ce jour par M. Cussac, syndic rue Négrier, n° 7, à Lille.

NOTA. — MM. les créanciers sont avertis qu'à défaut par eux de toucher le dividende leur revenant dans le mois de la présente insertion, le syndic en fera le versement à la Caisse des dépôts et consignations à Lille. 45374

IMMEUBLES à vendre

Etude de Me PASTEAU, notaire à Lille, rue Tenremonde, 6.

A VENDRE

publiquement

Le LUNDI 22 JUIN 1908, à 2 heures, de l'après-midi, en la salle des adjudications des notaires de Lille, rue Puébla, 7.

Commune de Sequedin

Lieu dit « Les Brulles »

1 hectare 12 ares 45 centiares de

Terre de Labour

en 2 parcelles, l'une de 56 a. 44 centiares, et l'autre, de 56 a. 1 centiare.

Entrée en jouissance : 1er octobre prochain.

Occupation : Bail expirant le dit 1er octobre, loué à M. Bonzel, avec chasse, jusqu'au 1er octobre prochain, moyennant 195 fr. par an.

Mise à prix : 3.000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit Me PASTEAU. [illegible]

Etudes de Me Félix VANDEWALLE, docteur en droit, Alfred DESMAZIÈRES et Emile GODRON, docteur en droit, avoués à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

Commune de Lambersart

(Section de Canteleu)

à l'angle de l'avenue du Colysée et de la rue François-Verly

A VENDRE

par suite de licitation

UNE

PROPRIÉTÉ

COMPRENANT :

1° Une MAISON à usage d'ESTAMINET, connue sous l'enseigne : *Estaminet Romain*, portant le n° 65 de la rue François-Verly.

Sur la mise à prix de 20.000 francs.

2° Une MAISON à usage de Rentier, contiguë à celle ci-dessous, sise avenue du Colysée, et les fonds et terrain en dépendant.

Sur la mise à prix de 5.000 fr.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 1er JUILLET 1908, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, au palais de Justice de ladite ville, en la salle des ventes.

(Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués).

Mode de vente. — Les deux maisons ci-dessus seront d'abord mis en vente séparément, puis réunis pour être adjugés selon le mode le plus avantageux.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal Civil de Lille, où est déposé le cahier des charges.

2° A Me MABILLE DE PONCHEVILLE, notaire chargé de la liquidation, demeurant à Lille, rue de Pas ;

3° A Me Alfred DESMAZIÈRES, avoué co-licitant, demeurant à Lille, rue Basse, 5 ;

4° A Me Emile GODRON, docteur en droit, avoué, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 103 bis.

5° A Me Félix VANDEWALLE, docteur en droit, avoué chargé des formalités pour parvenir à la vente, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 22.

Ainsi fait et rédigé à Lille, par l'avoué soussigné poursuivant la vente.

(signé) VANDEWALLE. 45377

Etude de Me Pierre MOTTE, notaire à Lille, 37, rue de l'Hôpital-Militaire.

VILLE DE LILLE

Boulevard du Maréchal-Vaillant n° 19

UNE MAISON

à usage d'ESTAMINET

A VENDRE

L'an 1908, le 30 JUIN, à 2 heures après-midi, en la salle des adjudications des notaires de Lille, 7, rue de Puébla.

Susceptible d'un revenu annuel de 1.200 francs.

Mise à prix : 13.000 francs. 18|45263

ROOST-WARENDIN

Belle Maison de campagne

avec 1 hect. 50 ares, parc, écuries, remises, etc.

A VENDRE

S'adresser à M. Grammont, maire à Roost-Warendin. a.o.[illegible]

Etudes de Me DRUON, notaire à Douai, et de Me Eugène FABRE, avoué à Douai.

Commune de Goeulzin

(arrondissement de Douai)

A VENDRE

sur baisse de mise à prix et même au-dessous de l'estimation :

1°

Un Moulin à eau

à usage de moudre blé, mû par roue hydraulique sur la rivière La Sensée, avec agrès, machines, ustensiles, 2 chutes d'eau et 4 paires de meules, et *maison d'habitation*, écurie, remises, chenil magasins et dépendances, grange, jardin potager, le tout d'une superficie de 46 ares 85 centiares.

Mise à prix, susceptible d'être réduite : 40.000 francs.

2° Onze ares environ de

TERRAIN

propre à bâtir.

Mise à prix, susceptible d'être réduite : 300 francs.

ADJUDICATION

Le SAMEDI 4 JUILLET 1908, à 2 heures du soir, en l'étude de Me DRUON, notaire à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 14.

Pour les renseignements, s'adresser :

1° Audit notaire, dépositaire du cahier des charges ;

2° A Me Eugène FABRE, avoué à Douai, rue Fouquess, n° 6, poursuivant la vente.

18|45380 Sig. FABRE.

IMMEUBLES A LOUER

Etude de M. L. MONTAIGNE-DELOS, gradué en droit, rue Solférino, 320 bis, Lille.

A LOUER

rue Auguste-Bonte, 28 MAISONS avec jardin, 2 étages, libre, loyer 1.300 francs nets, à proximité du car C.

Bureaux de 2 h. à 6 heures. 45373

ACHATS DIVERS

Ministère de la Guerre

Service des Écoles

ADJUDICATION

A PARIS

(Hôtel des Invalides)

Le Jeudi 16 Juillet 1908

FOURNITURE

de

Plastrons - Cuirasses en toile à voile

Le cahier des charges peut être consulté dans les bureaux des Sous-Intendants Militaires chargés du service de l'habillement au chef-lieu de chaque corps d'armée.

La date extrême du dépôt des pièces exigées est fixée au 3 Juillet 1908.

Pour tous autres renseignements, consulter l'affiche. [illegible]

VENTES DIVERSES

Etude de Me Pierre MOTTE, notaire à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 37.

VILLE DE LILLE

Fonds de Commerce

de fabricant d'articles de voyage, exploité à Lille, rue des Ponts-de-Comines, nos 41 et 43, par M. et Mme Ritaine-Descamps, successeurs de MM. Soyez père et fils et comprenant :

1° La clientèle ou l'achalandage ;

2° Le matériel et l'agencement ;

3° Le droit à deux baux se faisant suite et dont le dernier expire le 1er Juillet 1921.

A VENDRE

Par adjudication publique

L'an 1908, le 19 JUIN, à 2 h. après-midi, en l'étude et par le ministère de Me MOTTE, notaire.

Mise à prix : 95.000 francs.

Marchandises à reprendre en sus. Consignation pour enchérir 5.000 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me MOTTE ou à M. Wannebroucq, liquidateur, à Lille, 26, rue de Bourgogne. 45343

VILLE DE LILLE

CONTRIBUTIONS DIRECTES

VENTE

par autorisation administrative

Le Samedi 20 Juin 1908, à dix heures du matin, salle des ventes, rue de Paris, 194, il sera procédé à la vente d'un mobilier de ménage et d'une quantité de marchandises, tels que : Fil de différentes nuances, Traversins, Matelas en déchets, Cretonnes, et tout un matériel à confectionner la courtepointe, se composant de plusieurs Machines, Tréteaux en fer, moteur, bascule et autres objets.

A la requête de M. le Percepteur de Lille, 1re Division.

CESSIONS

Agences Régionale et Lilloise

Fondées en 1885

Directeur : M. Georges PETIT

Liquidateur agréé de l'U. C. L.

Lille, 131, Rue Nationale, Lille

Téléphone 10.97

A CÉDER

FABRIQUE DE CAISSES pour la marine, située dans un port de pêche très important de la région. Industrie facile, ne demandant aucune connaissance. *Affaire en pleine prospérité justifiant par comptabilité d'un bénéfice net de 22.000 francs.* Cédant restera temps utile pour mise au courant. Après fortune.

S'adresser à M. Georges PETIT, de 10 heures à Midi et de 2 à 6 heures. Renseignements gratuits. Rien à payer par les acquéreurs. 45371

A Céder

NÉGOCE DE GRAINS ET FOURRAGES. Forte maison, parfaitement installée. *Chiffre d'affaires : 250.000 fr.* Bénéfices appréciables. Matériel important comprenant notamment 17 fourragères et camions, 10 chevaux, moteur à gaz, etc., etc. On mettra au courant.

Réponse au bureau du journal aux initiales T. S. A.

OFFRES ET DEMANDES d'emplois

Importante fabrique de machines construisant des pompes à eau et des pompes à air, ainsi que des garnitures de chaudières, robinets et robinetterie, vannes et entretenant une succursale à Paris, cherche des

SOUS-AGENTS

convenables à la commission. Les articles se vendent facilement et on peut garantir de bons bénéfices.

Pr. d'adr. offres sous F. M. [illegible] F.-M., à Rudolf Mosse, Mannheim. [illegible]

Repasseuse

M. Mériennes, teinturier, [illegible] Faidherbe, à Boulogne-sur-Mer, demande une bonne ouvrière repasseuse, 70 francs par mois, couché et nourri ou [illegible] de l'heure, pressé. [illegible]

MARINIER

27 ans, demande place [illegible] magasin ou emploi [illegible]. Très bonnes références. [illegible] au bureau du journal [illegible] les A.D. [illegible]

LEÇONS de [illegible] modéré. — S'adresser [illegible] Cambrai, 44, à Lille.

Homme marié

37 ans, [illegible] Réponse [illegible] aux initiales [illegible]